430 La Clef du Cabinet distingué, Elle lui à conferé celui de Très-Fidéle; ăsin d'en jouir pour Elle & pour ses Successeurs à perpétuisé.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

GENES. Suivant ce qui a été arrêté dans le Traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle & dans la Convention signée à Nice, le Roi de Satdaigne a donné ordre de renvoyer dans la Citadelle de Savone, l'artillerie qui en avoit été enlevée. Celle qui le fut de la Forteresse de Gavi, & que l'on avoit transportée à Mantone, revient pareillement à Genes, & toutes choses, ainsi qu'on l'a avancé, sentrent dans l'état où elles étoient avant la guerre, crédit des Billets de la Banque de Sr. George, commerce au - dedans & au-dehors, & une tranquillité parfaire excepté en Corse; car l'esprit de parti aura peine de s'en voir totalement banni. Le Marquis de Cursay, en sa qualité de Commissaire, ou plûtôr de Ministre Plénipotentiaire du Roi de France, n'y est pas encore parvenu. Quoi qu'il eut fait jusqu'ici, & quelque déférence qu'on eut pour ses sentimens, il les a vus souvent traversés par des insinuations finistres, d'un nombre de Corses rébelles considérés comme ennemis de la Patrie; & il n'est pas que les choses ne continuent sur ce pied, y ayant en diverses Pièves, de ces gens prêts à tout faire lorsqu'ils se voyent sous des Chefs entreprenans comme les Gaffori, les Giuliani, les Mattra, & d'autres qui sont dans l'Isle. Ils manegent même contre les François dans les divers quartiers qu'ils occupent, & l'on est obligé d'aller